



Fiche terminologique n°38

TERME ÉTUDIÉ : **open-book examination**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **open-book exam**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : docimologie

DÉFINITION : "An examination where candidates are allowed to consult textbooks and their own notebooks while answering questions."

CONTEXTE : 1. "Type X: **Open book examination. Any written or printed aids permitted.**"

2. "If it is an open book exam, make sure they have only those books and notes that are permitted, all other material should be removed."

TERME ÉTUDIÉ : **examen avec documentation**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **examen à livre(s) ouvert(s)**

DÉFINITION : Examen au cours duquel il est permis de consulter des manuels, des ouvrages de référence et des notes de cours.

CONTEXTE : « 3 Dissertations avec divulgation de 6 questions le jour de l'examen avec documentation du cours permise- Notes de cours, recueil de textes et articles des exposants -(minimum de 9pages au total et obligation de citations et références). »

JUSTIFICATION : Bien que le terme «open-book examination» figure dans plusieurs dictionnaires anglais spécialisés, les ouvrages de référence français, à l'exception du Lexique anglais-français de l'enfance en difficulté, ne renvoient pas à cette notion. Le Réseau écarte le terme «à livre(s) ouvert(s)» qui est erroné puisque l'expression idiomatique «à livre ouvert» signifie sans préparation, facilement, couramment, par exemple : traduire ou lire l'anglais à livre ouvert. De plus, ce terme peut prêter à confusion puisque toute documentation est autorisée et non seulement les livres.

Le Réseau propose et recommande le terme générique «examen avec documentation», clair et concis, qui correspond à la définition.

DATE DE RÉDACTION : avril 1988